

Réunion de la Commission Hématologie Biologique de la SFH

6 Avril 2017, Hôpital Saint-Louis

1- Introduction générale, passage de relai, remboursement des frais de transport par la SFH (Valérie Ugo)

Valérie Ugo, à l'origine avec Anne-Marie Fischer de la création de la commission Hématologie Biologique présente les nouveaux membres du CA de la SFH, impliqués dans cette commission : Nadine Ajzenberg et Claude Preudhomme, Marc Maynadié, président du collège, et Loïc Garçon qui en assurera le secrétariat. On rappelle que cette commission est une instance professionnelle créée sous l'égide du Collège et de la SFH (nouveau président Alain Delmer), elle est composée des chefs de service des laboratoires d'Hématologie de CHU et « gros » CHR et se réunit 2 fois par an.

Une bonne nouvelle pour les provinciaux : la possibilité de prise en charge de leur frais de transport par la SFH sous forme de remboursement à hauteur de 250 euros AR après émargement sur la feuille de présence le jour de la réunion et envoi des justificatifs (+ un RIB pour la première fois) au secrétariat de la SFH (mc.delamarche60@orange.fr , mcesaire@free.fr) avec copie à Emmanuel Raffoux, trésorier de la SFH (emmanuel.raffoux@aphp.fr). Il faut bien entendu être à jour de sa cotisation SFH!

2- Le point sur les RIHN (Claude Preudhomme, Nadine Ajzenberg, Marc Maynadié)

a- *RIHN et biologie moléculaire (Claude Preudhomme) : Programme de Recherche Médico-Economique en Cancérologie (PMREK-2016, Elisabeth. Macintyre)*

Claude Preudhomme rappelle les objectifs du STIC RuBIH 01 (Réseau de Biologie Innovatrice en Onco-Hématologie), qui a pour vocation d'offrir à chaque malade avec hémopathie maligne le même accès à un diagnostic optimal :

- Guides de Juste Prescription (GJP) pour chaque hémopathie (V1 2006, V2 2010, V3 2018/19 avec NGS)
- Evaluation médico-économique, nomenclature et facturation : vers une facturation non plus par analyse mais globale : à l'extrême par « forfait pathologie », ou surtout plus prosaïque comme la facturation NGS par pathologie maligne par exemple.
- Contrôles qualité (CQ) et formation continue (FC)
- Réseaux régionaux d'Ingénieurs et assistants de Recherche Biologique
- Transporteur d'Informations Biologiques (TIB)

Le projet PRMEK concerne tous les groupes coopérateurs, tous les labos GBMHM et tous les prescripteurs de NGS. Le planning RuBIH2 est prévu sur 36 mois ; l'enveloppe est de 295 KE dont la plus grande partie est dévolue aux objectifs médico-économiques:

- (Ré)évaluation de coûts des tests moléculaires : WP1
- Guide de juste prescription : Elaboration des forfaits groupés : WP2
- Impact du NGS sur la prise en charge des patients par questionnaire prescripteur et étude du rapport coût-conséquence (notamment % de patients avec changement de thérapeutique en fonction du résultat NGS): WP3

- Organisation territoriale et impact budgétaire : WP4

b- RIHN et hémostase, Nadine Ajzenberg

49 analyses ont été identifiées avec pour chacune d'entre elles une lettre d'intention déposée par un pilote et des co-investigateurs, sous l'égide du GFHT; certaines analyses ayant été déposées sous forme de PHRC et seront donc évaluées séparément ; environ 40 lettres d'intention RIHN ont donc été déposées en Mars 2016, sans retour à ce jour. Une première évaluation interne (nombres de sites, nombre d'analyses prescrites, d'analyses effectuées, résultats, conséquence sur la prise en charge des patients..) aura lieu d'ici octobre 2017 lors du congrès du GFHT à Caen. A noter, en l'absence de financement dédié, il n'est à ce stade pas possible d'envisager une évaluation médico-économique.

c- Points sur la nomenclature, RIHN, Facturation : Marc Maynadié

On rappelle ici la baisse « temporaire » du B entre le 15 Novembre et le 31 Décembre 2016 ainsi que la baisse de la nomenclature à partir du 03 Avril, qui ne concerne « que » la numération FS en hématologie (néanmoins l'examen le plus prescrit... !). Le brouillard ne se lève pas en ce qui concerne le financement des RIHN et la facturation inter hospitalière, malgré les courriers répétés des DG de CHU à la DGOS, le dernier plutôt virulent en date du 03 Avril quant à l'explosion des actes sur le RIHN et sur la liste complémentaire, l'absence de bascule des actes transitoires vers la nomenclature (avec en conséquence une chute depuis deux ans du taux de prise en charge de ces analyses) la proposition de financer les RIHN en 2017 comme en 2016 (soit 75% sur la base historique, ce qui veut dire que là encore les RIHN ne sont pas financés à 100% à l'activité !) et enfin quant à la nécessité de clarifier les choses en ce qui concerne la facturation, la déclaration sur et la dotation MERRI G03).

Enfin, la SFH a répondu à la consultation de la DGOS « convention entre un établissement de santé et un laboratoire de biologie médicale pour la réalisation d'actes hors nomenclature de biologie médicale ou d'anatomocytologie éligibles au financement au titre de la dotation MERRI G03 » : pour la SFH comme pour les autres sociétés savantes, la réalisation des actes innovants de biologie spécialisée (RIHN et liste complémentaire) relève de la mission des laboratoires des centres hospitalo-universitaires. Ces actes doivent donc être réalisés dans ces établissements et sur le territoire français.

3- Réforme du DES et enseignements nationaux communs (Valérie Ugo, Florence Cymbalista Françoise Dignat-George, Anne-Marie Fischer, Marc Maynadié)

- La nouvelle maquette du DES, qui vient d'être rendue au ministère en ce qui concerne l'hémato-Immunologie, sera donc en trois phases: après une première phase socle (2 ans), vient une phase approfondissement (1 an et aboutissant à la thèse) et enfin une phase de consolidation 1 an (statut « assistant spécialiste »). Le DESBM permet d'être qualifié pour tous les actes de biologie polyvalente de première ligne et d'urgence communs à la biologie médicale dans son ensemble et pour l'une des 5 options de spécialités (Biologie Générale, Médecine Moléculaire-Génétique-Pharmacologie, Hématologie et Immunologie, Agents

Infectieux et Biologie de la Reproduction). Les éventuels « quotas » par option et les modalités de sélection et d'agrément sont inconnus (à priori les stages agréés en niveau 1 actuellement seront agréés pour la phase socle). On attend la sortie imminente des arrêtés des maquettes, 2017-2018 étant une année de transition pour la mise en place progressive de la réforme.

- Pour l'option précoce « Hématologie et Immunologie », les modules apportent « une connaissance approfondie des pathologies immunologiques et hématologiques bénignes et malignes, constitutionnelles et acquises, des facteurs de prédisposition et des biomarqueurs et techniques omiques permettant le diagnostic, la décision et le suivi thérapeutique »
- Trois FST (formation spécialisée transversale) aboutissant à des qualifications spécifiques ont été proposées à ce jour impliquant le DES de BM et en particulier l'hématologie biologique :
 - FST Hématologie clinico-biologique importante pour maintenir la bivalence clinique-biologie de notre spécialité (Françoise Dignat-George, Valérie Ugo, Marc Maynadié, Norbert Ifrah), avec le DES d'Hématologie (clinique)
 - FST Thérapies cellulaires et géniques, Transfusion (JM Boiron)
 - et une encore mystérieuse FST Bio-informatique (on ne sait pas qui contacter)
 - L'articulation de ces FST dans le cursus DESBM, leur durée (1 an à priori) et les modalités de sélection des internes qui veulent postuler sont non connues à ce jour. En ce qui concerne la FST Hématologie clinico-biologique, les internes titulaires de formation médicale pourront exercer une activité clinique de consultation médicale et les internes de formation pharmaceutique pourront exercer une activité de consultation biologique et thérapeutique. De même, les internes du DES d'hématologie clinique pourront exercer une activité biologique, dans ce cadre restreint.
- CNCEM (coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine) : mise au point par Florence Cymbalista, représentante du CNU et Marc Maynadié, président du collège : dans l'idée d'enseignements nationaux communs à chaque spécialité, 7 groupes de travail ont été définis au sein desquels les bonnes volontés hématologiques seraient bienvenues (contacter Marc): E-Carnet, E-Learning, Enseignements transversaux, Evaluation des compétences, Agréments, Référentiels de spécialités, et Simulations.

4- Livre des analyses en Hématologie Elsevier, Marie-Christine Béné

Ce livre proposera plusieurs chapitres: cytologie, hémostase et coagulation, immuno-hématologie, onco-hématologie moléculaire. L'idée est d'écrire une fiche pour chaque analyse, comprenant :

- Signification biologique du paramètre
- Principales indications de prescription
- Place dans la hiérarchie d'un bilan d'exploration
- Nature du prélèvement, recommandations qualité, contraintes d'acheminement, délai, méthode analytique sensibilité et spécificité, causes d'erreur...

Marie-Christine Béné propose de définir des sous-groupes de travail pour chaque analyse avec un coordinateur volontaire et des relecteurs selon le calendrier suivant : définition des sous-groupes jusqu'au 30 Avril, réunions de relecture par sous-groupes en Mai, Juin, Juillet, Documents semi finalisés début Août, harmonisation mi-septembre et enfin remise document finalisé mi-octobre.

Pour les absents, demander la liste des analyses à Marie-Christine Béné (mariecbene@gmail.com).

5- Commission nationale de biologie et Collège, laboratoires de référence, Marc Maynadié

Un mot rapide sur la commission qui a pour objectif la validation de la qualification de biologiste (autorisation de signature) dans le cadre restreint défini par la loi (exercice hospitalier et disciplinaire) : le cahier des charges est paru, le dossier est donc à compléter. La date de la commission n'est pas encore pas fixée.

En ce qui concerne l'appel d'offre des « laboratoires de Référence », les objectifs ne sont pas clairs, mais il ne faut pas louper le coche. Il s'agit en fait d'un label à l'image des laboratoires liés aux CNR de microbiologie. Le label est sans financement, il pourrait être demandé par un laboratoire isolé (associé à un CNR par exemple), ou un réseau de laboratoires travaillant sur une pathologie spécifique ou utilisant une technologie particulière. Il faut une accréditation COFRAC obtenue ou en cours de l'être.

Enfin un appel aux volontaires pour la rédaction de QRM pour la troisième version du référentiel ECN « Hématologie » Elsevier, engagement pris par le collège et qu'il faut donc assurer en proposant une trentaine de dossiers QRM nouveaux : il y en a déjà 20, il en manque environ 10 portant sur des items tels que MNI, thrombopénie, éosinophilie, LAM... Par contre, le contenu et la révision des chapitres eux-mêmes ont déjà été faits. Pour les volontaires, il faut envoyer un email à Marc (marc.maynadié@chu-dijon.fr) pour récupérer le contenu des chapitres et faire les QRM en fonction de ce contenu.

6- Conseil thérapeutique par les biologistes pharmaciens : création d'un groupe de travail, Anne-Marie Fischer

Avant la mise en place de la réforme du DESBM et de l'instauration de la FST clinico-biologique qui devrait résoudre le problème une fois pour toutes, une clarification de ce que les biologistes pharmaciens ont le droit de faire en termes de conseil médical sans qu'ils soient inquiétés s'impose: ceci est surtout important en hémostase où les biologistes pharmaciens donnent fréquemment des conseils thérapeutiques. Anne-Marie propose la création d'un groupe de travail au sein de notre commission pour se pencher spécifiquement sur cette thématique, le but étant d'acter par notre commission et donc par la SFH une attitude officielle. Pour la constitution de ce groupe de travail, contacter Pascale Gaussem (pascale.gaussem@aphp.fr)